

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 FEVRIER 2008

1. TAUX D'IMPOSITION 2008

Après avoir pris connaissance de la législation en vigueur dont la revalorisation des bases, le conseil municipal décide d'appliquer une hausse uniforme d'environ 1% aux taux d'imposition actuels :

Désignation	Taux 2007	Taux votés en 2008
Taxe d'habitation	7,05 %	7,12 %
Taxe foncier bâti	7,64 %	7,71 %
Taxe foncier non bâti	44,60 %	45,00 %
Taxe professionnelle	10,70 %	10,80 %

2. SUBVENTIONS 2008

Il définit la liste et les montants des subventions qui seront attribués en 2008 :

Organismes	Montants
* A.P.E. Groupe scolaire de Dingy (20€ par élève : estimation 84 élèves)	1.680,00 €
* MJC du Vuache	5.038,30 €
* Etoile Sportive Valleiry Foot	1.100,00 €
* J.A.A.N Animaux secours Arthaz	276,50 €
* Ecole à l'hôpital et domicile	35,00 €
* Amicale personnel Communal du Vuache	65,00 €
* A.N.A.C.R	25,00 €
* ADMR Viry-Vuache	0,00 €
* Souvenir Français 74	25,00 €
TOTAL	8.244,80 €

Il prend connaissance du décompte définitif 2007 transmis par l'ADMR Viry-Vuache ainsi que de l'acompte prévisionnel demandé pour 2008 : le résultat laisse apparaître un « trop versé » de 32,76 euros par la Commune.

3. ECOLE

Il décide d'allouer une somme de 61 euros par élève pour la dotation de fonctionnement 2008-09 du groupe scolaire.

Il prévoit l'accueil du «Cirque Ephémère» qui s'installera près de la Mairie du 7 au 30 mars 2008, à la demande du groupe scolaire.

Il émet un avis favorable pour l'acquisition de mobilier scolaire pour le groupe scolaire.

4. RECENSEMENT

Suite au recensement général de la population, il prend acte du nombre d'habitants de la commune en résidence principale qui s'élève à 546 et le nombre de résidences secondaires à 26.

5. BUDGET PRIMITIF 2008

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2008 et ses annexes présentés par le Maire, qui s'équilibrent comme suit :

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement	426.611,00 €
Section d'investissement	387.087,00 €
dont les travaux et dépenses d'investissement se décomposent ainsi :	
- Déficit d'investissement 2007 reporté	114.242,00 €
- Remboursement capital des emprunts	57.672,00 €
- Acquisition terrains	76.000,00 €
- Travaux de voirie	91.145,00 €
- Extincteur-plan évacuation scolaire	984,00 €
- Mobilier rangement scolaire	1.200,00 €
- Travaux bâtiments (dont branchement informatique école)	3.500,00 €
- Renforcement électrique (Jurens + Raclaz bas)	39.544,00 €
- Matériel informatique école	2.500,00 €
- Matériel divers	300,00 €
financés par :	
- Excédent de fonctionnement capitalisé	114.242,00 €
- Fonds de compensation de TVA	11.467,00 €
- Emprunt terrain	75.000,00 €
- Taxe locale d'équipement	18.000,00 €
- Virement de la section de fonctionnement	69.985,00 €
- Subvention voirie	30.168,00 €
- Subvention signalisation abris bus	1.250,00 €
- Subvention renforcement électrique Jurens + Raclaz b	37.387,00 €
- Amortissements divers	29.588,00 €

BUDGET EAU

Section de fonctionnement	110.107,00 €
Section d'investissement	182.286,00 €
dont les travaux d'investissement se décomposent ainsi :	
- Déficit d'investissement 2007 reporté	11.797,00 €
- Compteurs d'eau	1.000,00 €
- Travaux eau (colonnes , branchements)	166.446,00 €
- Amortissement de subvention	1.043,00 €
- Périmètres de sources	2.000,00 €
financés par :	
- Virement de la section d'exploitation	52.528,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé	11.797,00 €
- Amortissement captages, colonnes	17.019,00 €
- Amortissement réservoirs	4.898,00 €
- Amortissement compteurs et pompe	1.212,00 €
- Subvention travaux eau	49.832,00 €
- Emprunt travaux eau	45.000,00 €

6. REPAS DES AINES

Il arrête la date du traditionnel « repas des anciens » qui aura lieu dimanche 30 mars au centre ECLA et sera suivi d'une pièce de théâtre.

7. ENQUETE PUBLIQUE

Il prend connaissance de l'arrêté préfectoral n° 2008-021 du 14 février 2008 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'aménagement des abords de la mairie de Dingy-en-Vuache et d'une enquête parcellaire pour la réalisation de ce projet. Il est informé que cette enquête publique se déroulera du 31 mars au 3 mai 2008. Monsieur Christian KAHL désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les jours suivants en Mairie :

- lundi 31 mars 2008 de 10 h à 11 h
- jeudi 17 avril de 10 h à 11 h
- samedi 3 mai de 9 h 30 à 11 h 30.

Le public pourra également consulter le dossier en Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

8. URBANISME

Il prend connaissance d'une demande de permis de construire déposée par :

- Mme CNOQUART Christel pour un agrandissement d'habitation à Bloux.

Nouveau droit de préemption-Loi Dutreil

Il est informé de l'application du décret de la Loi Dutreil signé le 26 décembre 2007 et publié le 28, qui permet aux Communes qui le souhaitent, d'instaurer un nouveau droit de préemption conditionné à la création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité. Ce droit ne pourra être appliqué que sur un territoire prédéfini et sur les fonds artisanaux, commerciaux et les baux commerciaux lorsqu'ils sont aliénés à titre onéreux. Il ne souhaite pas instaurer ce nouveau droit de préemption pour l'instant.

9. ELECTIONS MUNICIPALES

Il rappelle que le nombre de conseillers municipaux à élire est de 15, compte-tenu de la population de la commune. Il établit les tours de garde du bureau pour les deux scrutins des 9 et 16 mars.

10. QUESTIONS DIVERSES

- Il ne sollicite pas l'intervention de la SAFER Rhône Alpes dans le cadre de la vente des parcelles A 202-1772-1773 a Raclaz Haut, propriété des conjoints GROZ Camille.
- Il prend connaissance du rapport de présentation de la zone agricole protégée concernant les communes de Valleiry et Vulbens.
- Il entend le compte rendu de la réunion concernant une étude proposant l'implantation d'éoliennes sur le plateau des communes de Dingy, Jonzier, Vers et Chênex.
- Il est informé du report de marquage central sur la route départementale 47.